

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires
<b>Herausgeber:</b>	Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
<b>Band:</b>	71 (1929)
<b>Heft:</b>	11
<b>Artikel:</b>	Du cheval irlandais pour le service de notre armée
<b>Autor:</b>	Ramelet, A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-591605">https://doi.org/10.5169/seals-591605</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Grundsätze, dass nur die krankhaften, nicht aber die gesunden Teile entfernt werden sollen. Sie wird von den Tierhaltern gewöhnlich gestattet, währenddem dieselben für die Amputation aus begreiflichen Gründen nur ungern ihr Einverständnis geben. Sie ist auf jeden Fall indiziert bei jungen Tieren und Kühen mit gutem Nutz- und Zuchtwert.

Zum Schluss möchte ich noch bemerken, dass bei beiden Leiden jeder einzelne Fall für sich studiert werden muss. Auch die chirurgische Klauenbehandlung ist nicht nur ein blosses Handwerk. Die Veränderungen sowohl, sowie Zufälligkeiten im Heilungsvorgang muss man gut beobachten und sich zu erklären suchen auf Grund der Anatomie, Histologie, Pathologie und des Regenerationsbestrebens des Organismus.

Resümierend will ich nochmals hervorheben:

Es darf nicht im akut-phlegmonösen Zustand operiert werden.

Die Demarkation des kranken Gewebes und die Herabsetzung der Virulenz wird mit desinfizierenden guten Priesnitzverbänden sehr rasch gefördert und der Fuss zur Operation vorbereitet.

Das kranke Gewebe muss restlos entfernt werden unter möglichster Schonung des gesunden; namentlich dürfen keine zu grossen Hautwunden gemacht werden.

Zur Behandlung der sauberen Operationswunde darf man nicht ätzende Desinfektionsflüssigkeiten verwenden. Das beste Wundheilpulver ist heute noch das Jodoform.

Die tiefen Klauenoperationen sind ein dankbares Gebiet für den Tierarzt; auch sie können ihm Achtung und Ansehen eintragen. Nebstdem kann der Tierarzt damit der Landwirtschaft grosse materielle Verluste verhindern helfen.

## Du cheval irlandais pour le service de notre armée.

*Causerie présentée à la „Société des vétérinaires bernois“  
le 6 avril 1929*

par le Colonel vétérinaire Dr. A. Ramelet!

Il y aura tantôt deux ans, que votre Président m'avait fait demander de bien vouloir préparer à votre intention, une causerie sur la question de nos achats de remontes de cavalerie en Irlande; très flatté par cette aimable invitation, j'avais

alors donné de suite mon assentiment au désir qui m'était exprimé.

Ce ne fut cependant pas sans quelque appréhension que j'assumai la tâche de développer devant votre très honorable et docte assemblée, un sujet d'une telle portée, aussi comme aujourd'hui j'avais prié votre Président de m'autoriser à vous présenter mon exposé en français, sachant fort bien que pour vous tous messieurs, cette langue vous étant familière, il ne saurait en résulter aucun empêchement sérieux. Je ne vous cacherai pas que ce qui m'a engagé à formuler ce désir, était la crainte de ne savoir vous présenter ma causerie sous une forme suffisamment littéraire pour espérer qu'elle puisse trouver le don de vous plaire, car hélas vous savez tous messieurs, que pour nous Romands, nous resterons toujours quelque peu réfractaires à nous assimiler les subtilités et les beautés de votre langue.

Par suite de dispositions spéciales survenues alors, la question fut laissée en suspens; récemment lorsque votre Président m'a pressenti à nouveau à son sujet, je me suis mis à son entière disposition, lui réitérant simplement le désir de pouvoir le faire dans les mêmes conditions que celles auxquelles il avait bien voulu souscrire alors, je tiens par conséquent à lui en exprimer ici toute ma reconnaissance, ma tâche devant en être rendue plus aisée. Avant de commencer, permettez-moi messieurs de vous dire que, si l'intérêt à accorder à la question des „achats de remontes“ paraît avant tout, devoir être l'apanage du cavalier et de l'homme de cheval, le vétérinaire me semble, pour le moins avoir tout aussi bien le droit mais de plus, l'obligation de s'y intéresser, puisque pour la bonne réalisation d'une tâche semblable, on ne saurait se passer de recourir à sa collaboration professionnelle.

Voici comment le sujet que je vais avoir l'honneur de vous exposer, a été divisé:

1. Considérations d'ordre général se rapportant à l'Irlande.
2. Situation géographique du pays.
3. Types des chevaux irlandais importés en Suisse pour l'armée.
4. Des raisons qui ont prévalu pour faire adopter le mode d'achat actuel.
5. Considérations se rapportant à l'examen des organes de la vision, de la respiration, de la circulation et de l'âge des chevaux de remonte.
6. Conclusions.

### Considérations générales.

Pour le plus grand nombre des ressortissants du continent européen, l'Irlande reste une contrée absolument ignorée, cependant cette grande île se trouve pour ainsi dire à proximité immédiate. A quoi faut-il attribuer l'intérêt limité voué à ce pays néanmoins intéressant à bien des titres? Ne serait-ce que le rôle intellectuel prépondérant qu'il a joué au moyen âge seulement, il mériterait certainement d'être mieux connu. Les causes de l'indifférence dans laquelle il est laissé sont diverses. Les unes résultent de ce que la situation de ce pays, quelque peu excentrique du continent, le place à l'écart des grandes voies de la circulation mondiale, d'autres ont trait à l'importance minime de ses relations commerciales avec les autres régions de l'Europe; d'autres encore et non des moindres, proviennent de la situation que se sont créés les Irlandais autochtones et celà de plus en plus, depuis l'époque où vaincus par l'Angleterre, ils se sont trouvés contre leur volonté rattachés en qualité de sujets à l'Empire britannique. Il y a lieu néanmoins de faire une exception pour les Irlandais d'origine écossaise résidant dans la province de l'Ulster, ces derniers ayant toujours conservé un attachement indéfectible à leur mère patrie. Pour le reste de l'île, la main-mise de l'Angleterre fut loin d'être favorable au développement du pays, le vainqueur ayant jugé bon de l'exploiter sans ménagements aucun, au lieu de chercher, par tous les moyens en son pouvoir à faire prospérer ce riche grenier de produits agricoles qui, par sa proximité immédiate de l'industrieuse Angleterre, aurait pu lui fournir des ressources inestimables.

Dépouillés de leurs prérogatives et de leurs biens, les Irlandais vouèrent à leurs oppresseurs une rancune sourde, opiniâtre, se traduisant le plus souvent par des menées visant à la ruine de la propriété foncière et dont le résultat conduisit à un appauvrissement rapide de tout le pays. Le sol de l'ancienne Hybernie, qui autrefois était fort bien cultivé et dont le rendement était très rémunérateur, grâce à sa situation géographique favorable, permettant une culture facile de toutes ses terres arables dont la fertilité propre est remarquable, fut peu à peu abandonné et laissé en friche sur de grandes étendues, aussi n'y a-t-il rien d'étonnant de devoir constater que les prairies occupent, à l'heure actuelle, des territoires considérables. Prenant comme mot d'ordre qu'ils n'avaient plus aucun intérêt à augmenter la valeur d'une terre dont il n'étaient plus les possesseurs, bon

nombre d'Irlandais travailleurs, désireux cependant de réaliser leur idéal, ont préféré, à la sujexion dans laquelle ils végétaient, abandonner leur lieu natal pour s'expatrier aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord tout particulièrement, pays neuf, où ils ont fondé leur „Grande Irlande“, comme ils se plaisent à dénommer cette nouvelle patrie, et où ils ont, le plus souvent acquis, par leur travail opiniâtre, fortune et considération, ce qu'ils n'étaient plus à même d'obtenir dans leur pays d'origine. Ceux retenus sur la terre natale, pour une cause ou pour une autre, ont volontairement réduit leurs cultures au minimum strictement nécessaire à leurs besoins. L'oisiveté forcée, provenant de cette manière d'agir tout à fait anormale, les a incités néanmoins à ne pas abandonner l'élevage du cheval, industrie nationale ayant toujours été en grand honneur en Irlande et ne demandant de leur part qu'une mise de fonds minime, dont le rendement était largement assuré, puisque les animaux peuvent s'élever et subsister la plus grande partie de l'année sur la prairie, sans qu'il soit nécessaire pour cela de leur accorder un supplément de nourriture quelconque.

L'abandon du travail du sol a fait prendre à l'île cette parure uniformément verte, qui est une de ses caractéristiques les plus frappantes, à laquelle est attachée une monotonie particulière, donnant à tout ce pays un aspect plutôt triste. Ceci explique le peu d'intérêt qu'il offre pour beaucoup au premier abord et le renom de pays pauvre, sous lequel il est connu maintenant.

Les récents événements politiques, qui pendant ces dernières années ont bouleversé ce malheureux pays, ont encore trop peu de recul pour que l'on puisse en tirer des conclusions suffisamment précises pour affirmer s'ils ont, ou non, été utiles à la régénération qui lui est nécessaire. Il est certain néanmoins qu'il faudra à l'Irlande de nombreuses années pour lui permettre de retrouver la prospérité et la renommée dont elle a joui autrefois. Pour cela, un changement complet dans la façon de comprendre le travail est avant tout nécessaire, la coutume admettant encore trop facilement, que la journée de travail doit commencer tard et finir tôt.

Longtemps encore, le cheval pourra errer librement sur les immenses prairies aux herbages plantureux si favorables à son développement naturel, puisqu'il est reconnu qu'ils peuvent, dans la plupart des cas, suppléer à l'avoine, du moins aussi longtemps que le cheval n'est pas soumis à un travail intensif. La mise à la prairie, pouvant se prolonger la plus grande partie

de l'année, offre ainsi l'heureux avantage de permettre au cheval d'acquérir de la rusticité, de le rendre habile dans le terrain, tout en développant ses qualités d'endurance naturelle, de façon heureuse. Pendant la mauvaise saison, alors qu'un complément de fourrage est rendu nécessaire, celui-ci consiste le plus souvent en foin ou à son défaut — ce qui est fréquent — en betteraves.

La condition des chevaux ne subit pas sans quelque dommage la période de la mauvaise saison, cependant, leur état, parfois momentanément précaire, s'améliore rapidement dès que la belle saison survient.

#### Situation géographique de l'Irlande.<sup>1)</sup>

Comprise entre le 51° 26' (Cap Mizen) et le 55° 22' (Cap Malin) de latitude Nord et entre le 7° 46' 0" (Cap Donaghadee) et le 12° 49' 99" de longitude ouest (Cap Dunmore) l'île représente une superficie de 88,792 km<sup>2</sup>, y compris les petites îles qui bordent d'assez près la côte. Elle ressemble à une gigantesque cuvette, au pourtour irrégulier, dont les côtes montagneuses représentent les bords, ayant son plus grand axe de 485 km environ, orienté du S. O. au N. E. Elle rappelle, par sa constitution géologique et son relief, les terres anciennement émergées et plissées de l'Ecosse et du pays de Galles. Sauf dans la partie centrale, où prédomine le grès houillier, le sol est, dans le nord et le sud de l'île, constitué par des roches primitives, granits et gneiss, souvent mis à jour par l'érosion qui entame puissamment leur revêtement d'argiles et de schistes imprimant au pays un caractère particulier de monotonie et d'uniformité. Le centre de l'île accuse une dépression entre Dublin à l'Est et Gallway à l'Ouest. Les vallées de la Boyne et en particulier du Shannon marquent les points les plus bas de ce seuil marécageux (altitude extrême 71 m à peine) qui sépare les deux groupes montagneux du Nord et du Sud de l'Irlande, dont la plus haute sommité, le Carrantwohill, est à 1040 m.

De nombreux cours d'eau sillonnent le pays. Leur cours est en général lent. Une multitude de lacs, dont la superficie totale accueille à peu près 2500 km<sup>2</sup>, puis d'immenses tourbières et marécages sont dispersés sur toute l'étendue du territoire de l'île. Entourée de tous côtés par la mer, réchauffée par le Gulf Stream, l'Irlande jouit d'un climat essentiellement maritime. La neige est rare, aussi l'hiver y est-il généralement doux.

---

<sup>1)</sup> En partie d'après Larousse.

L'été est modéré. Les différences d'amplitude thermométrique entre les moyennes de janvier et juillet ne dépassent pas 10° C. et l'on est surpris de rencontrer, dans la flore, des plantes méditerranéennes et lusitaniannes. Par contre le climat doux est en même temps trop humide et si le sol est pour ainsi dire constamment verdoyant, le ciel de l'„île émeraude“, est presque toujours embrumé. La pluie y tombe par averses violentes, pouvant succéder dans la même heure plusieurs fois au ciel le plus serein. Rares sont les jours où elle fait entièrement défaut.

Ces particularités climatériques sont des plus favorables pour la production d'un fourrage abondant, aussi l'élevage du cheval comme celui du bétail y est-il très en honneur. Le grand avantage de pouvoir laisser sur les pâturages les chevaux la plus grande partie de l'année, rend non seulement leur élevage peu dispendieux, mais leur procure en outre tous les bienfaits de la vie en plein air, ce qui, sur un sol calcaire, est excessivement favorable pour développer les qualités de résistance et de fond dont ce cheval jouit et qui ont contribué si largement à établir l'engouement néanmoins justifié à plus d'un titre, dont il bénéficie dans tous les pays qui font du cheval.

#### **Types des chevaux irlandais importés en Suisse par l'armée.**

Vouloir traiter dans le cadre de ce travail tout ce qui se rapporte aux différentes variétés des chevaux élevés en Irlande nous conduirait trop loin, nous devons par conséquent nous restreindre à parler seulement de ceux que nous importons en Suisse pour les besoins de notre armée. Ce que nous relaterons à leur sujet peut aussi être envisagé pour ceux importés par le commerce ou qui sont destinés à l'agriculture vu que bon nombre sont utilisés ensuite à titre de chevaux de louage pour les différents services de l'armée, ce qui permet de les suivre d'assez près pour juger de leur valeur.

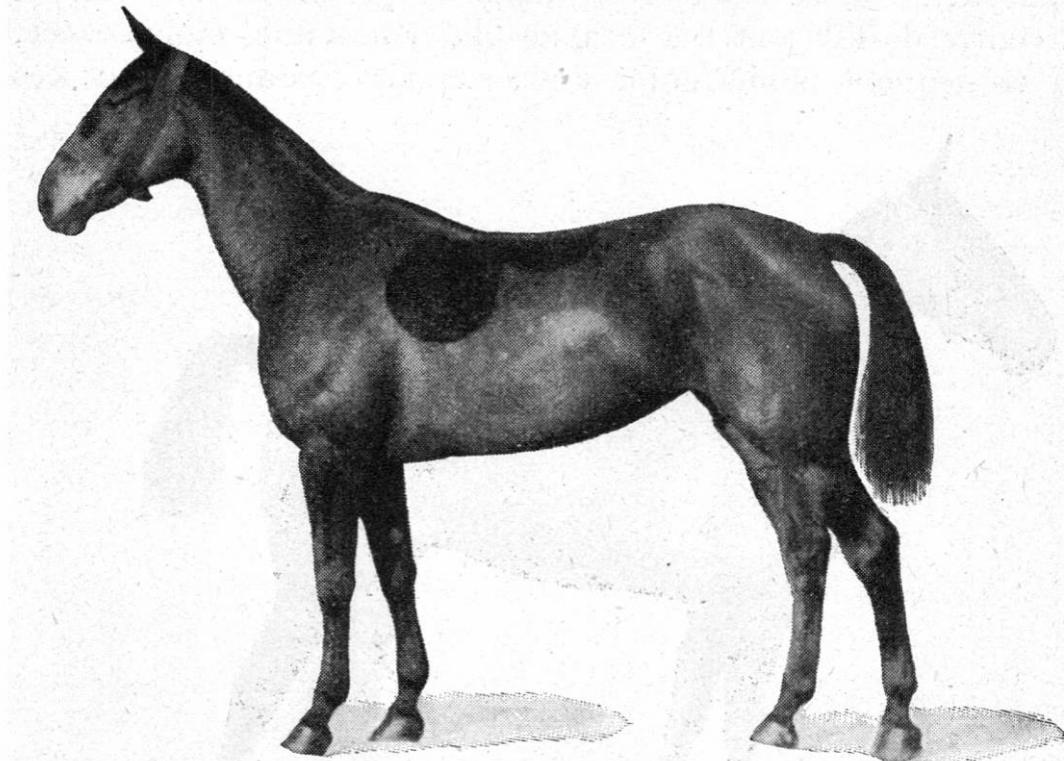
Auparavant messieurs, permettez-moi de vous rappeler en quelques mots qu'il s'est produit en Irlande depuis la guerre mondiale une crise du cheval d'armes surtout sensible pour ceux que nous achetons comme chevaux de cavalerie. Je laisse intentionnellement de côté les grands chevaux de chasse et les hunters pour gros poids qui resteront toujours l'apanage des sportsmens fortunés suffisamment, pour pouvoir s'offrir le luxe de les acquérir, ce n'est pas le cas pour une commission de remonte sinon à titre tout à fait exceptionnel, car les crédits dont elle dispose sont trop réduits.

Cette crise du cheval d'armes a eu des origines diverses. D'une part elles provenaient de la concurrence de plus en plus forte faite au cheval par l'automobilisme. Pour Londres seulement avant la guerre plus de 15000 chevaux recrutés la plupart dans la classe des troupiers médiocres ou des laissés pour compte, assuraient alors le service des cabs et voitures de place; à l'heure actuelle, ils ont entièrement disparu, aussi est-il aisément déduit que cette évolution dans le service des transports urbains, a pesé durement sur l'élevage de ce type de cheval en Irlande. D'autre part, la réduction des effectifs de la cavalerie dans toutes les armées, a de même nui sérieusement à la prospérité de l'élevage du cheval de troupe; la crise des changes pour les pays qui venaient se remonter en Irlande et qui depuis lors ne peuvent plus se le permettre y a aussi contribué. Le hunter irlandais comme le troupier étaient très prisés avant guerre par l'Angleterre, elle en achetait un nombre fort important mais, dès le début des hostilités surgies entre elle et les Irlandais, toute transaction fut suspendue et ce n'est guère que depuis deux ans, que celles-ci ont repris, mais sur une échelle bien moindre à celle d'autrefois.

Les preuves certaines de l'existence de cette crise du troupier en Irlande nous sont fournies par les constatations suivantes. D'année en année depuis 1920, il devenait plus difficile de trouver des remontes d'un âge moyen de 4 à 5 ans. Les chevaux présentés accusaient 5 ans, puis 6, 7 et même plus, du fait que cet élevage était délaissé pour un autre jugé plus rémunérateur (cheval à tous usages dont la demande était considérable pour reformer les effectifs décimés par la guerre). Pendant cette période, tout ce qui semblait pouvoir être apte à faire une remonte, était naturellement très recherché par nos fournisseurs, or depuis 2 ans un changement complet s'est opéré. Les chevaux d'âge ont pour ainsi dire disparu du marché et sont remplacés par des jeunes. Les remontes présentées le sont en majorité trop, au lieu d'avoir 4½ ans et 5 ans, elles n'ont que 2½ ans, 3, 3½ et 4 ans, preuve que leur élevage a été repris il y a peu de temps. Comme elles sont de plus en plus nombreuses sur les foires, ceci permet d'escampter la solution prochaine de la crise.

Alors que précédemment une opposition énergique était nécessaire pour ne pas accepter les chevaux de 7 ou 8 ans que les marchands cherchaient à faire passer pour n'en avoir que 5 ou 6, il faut actuellement veiller sérieusement pour réfréner leurs

tentatives de faire admettre des sujets de  $2\frac{1}{2}$  ans, 3 ou  $3\frac{1}{2}$  ans pour des remontes de 4 ou  $4\frac{1}{2}$  ans; nous aurons l'occasion de dire quelques mots dans la suite sur les manipulations diverses pratiquées sur les remontes de la part des vendeurs pour les vieillir ou les rajeunir.

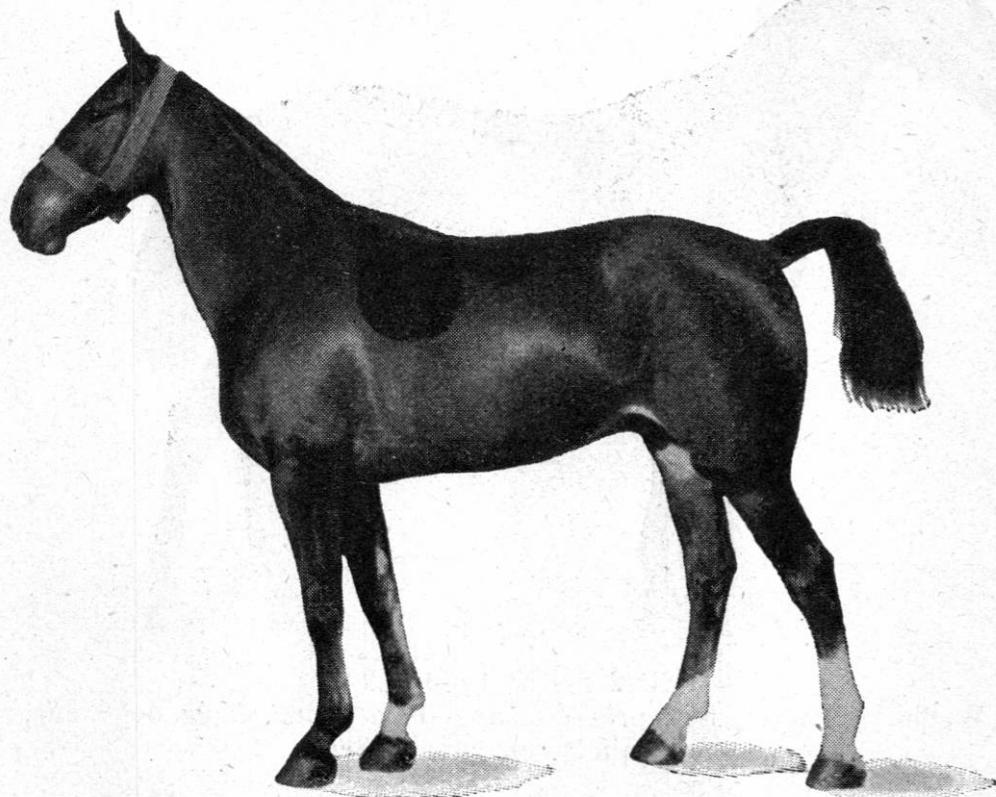


N° 2      N° 1163 ♀ 24  
„Wache“, jument, très près du sang, baie brune, âgée de 8 ans,  
par „Zahel“, cheval d'officier.

Revenons maintenant à nos types de remontes: Au titre de remontes, la Suisse achète en Irlande deux variétés de chevaux, exceptionnellement trois. La première représentée par le cheval d'officier (Charger), la seconde par le cheval de soldat (Trooper). Ces chevaux, l'un comme l'autre, peuvent être considérés au moment où la commission chargée de les accepter les examine, comme des chevaux frais, c'est-à-dire n'ayant encore été soumis à aucun travail intensif, ils ont donc pour la plupart, joui d'une liberté pour ainsi dire entière sur la prairie ou accompli seulement un travail rudimentaire de dressage à la selle ou à la voiture. Il n'est pas exclu toutefois, que quelques uns puissent déjà posséder à leur actif, soit une chasse ou deux derrière les chiens, ou même avoir été utilisés pour les travaux de la ferme.

Pour les deux catégories, ce sont des chevaux accusant  $3\frac{1}{2}$ , 4, 5 ou 6 ans exceptionnellement 7 ans. Qu'il soit troupeau ou

cheval d'officier, ce cheval est généralement le produit d'un étalon de pur-sang avec une jument irlandaise accusant déjà un certain type, lui permettant d'être utilisé en cas de besoin aux deux usages, selle et voiture. Suivant la contrée d'où ces chevaux proviennent, ils accusent une plus ou moins grande parenté avec le cheval de sang; ceux élevés dans les provinces du Nord ou du centre de l'île ont une origine plus commune, moins racée, par conséquent moins noble que ceux élevés dans le sud; ces



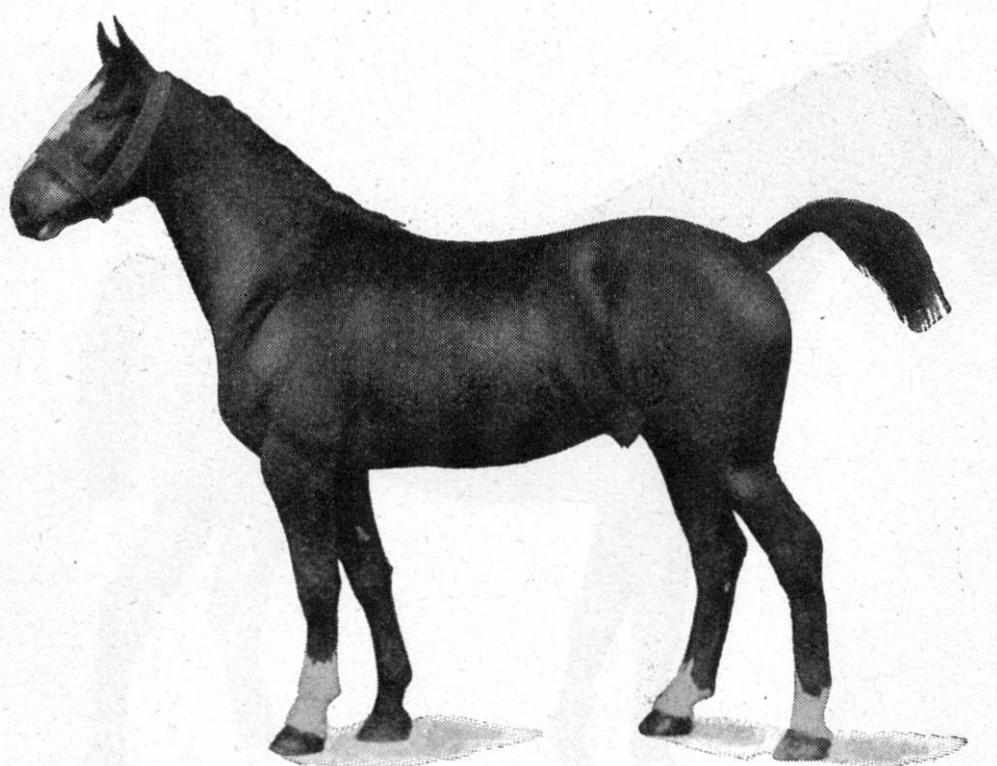
N° 12      N° 498 ♂ 27

„Beamte“, hongre bai, âgé de 5 ans,  
par „Commino“, cheval de sous-officier.

derniers sont du reste moins étoffés et leur modèle les rapproche du type longiligne. Les aptitudes et les qualités requises du cheval d'officier, qui du reste est presque exclusivement choisi parmi les chevaux élevés dans le Sud, sont supérieures à celles dont on se contente pour le cheval de troupe. Le prix de ce dernier est du tiers environ inférieur à celui du cheval d'officier.

La taille du cheval d'officier varie de 1,57 à 1,63 m au garrot; plus grand avec de la qualité il rentre déjà dans la classe des chevaux de chasse ou hunter, dont le prix varie à l'infini, surtout s'ils accusent des qualités spéciales ou possèdent déjà des certificats de performances d'autant plus élogieuses qu'elles

ont été acquises à la suite d'épreuves sévères. Généralement le cheval d'officier est au moment de sa présentation déjà, plus fait, plus étoffé, souvent même quelque peu monté et attelé, il est par conséquent habitué à l'homme, puis a séjourné un certain temps à l'écurie, ce qui implique, soins, toilette, ferrage et même travail. Il est évident qu'au point de vue des aplombs, allures, silhouette, type, il a fait de la part du vendeur, l'objet d'une sélection plus minutieuse que celle accordée au troupier.

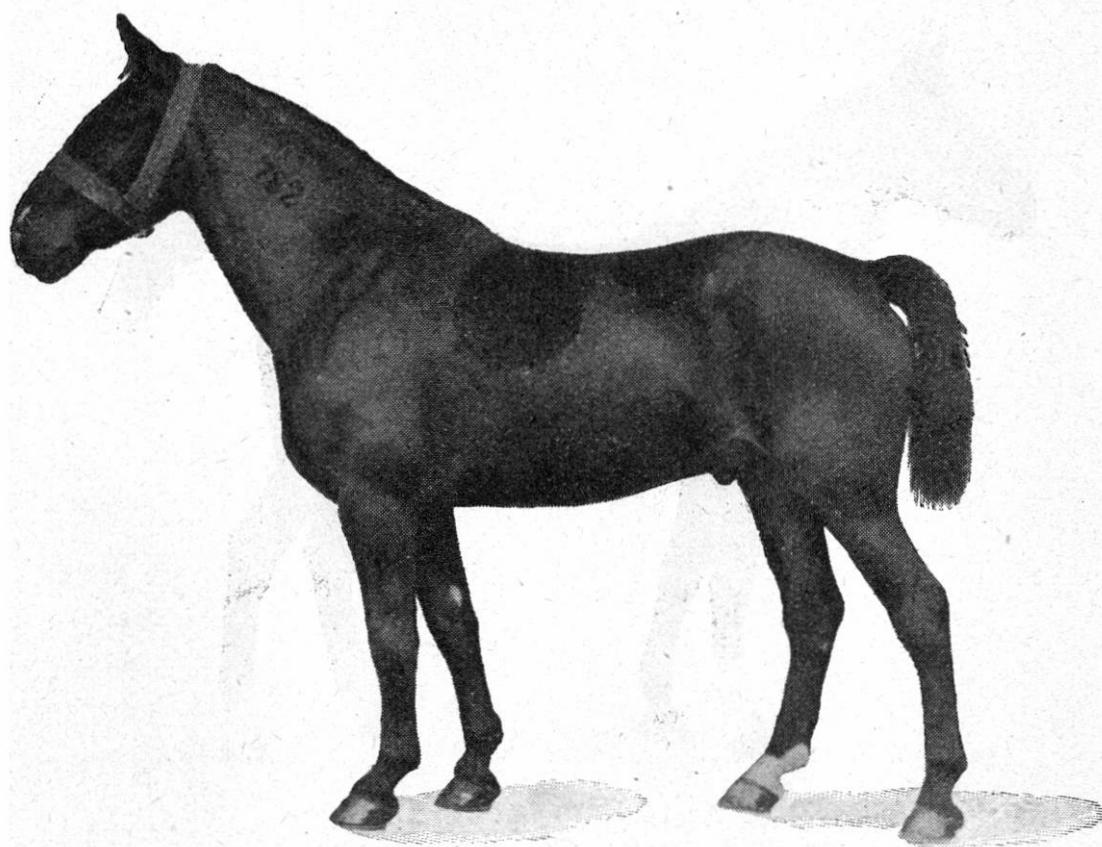


N° 14      N° 778 + 27

"Uller", hongre bai brun, âgé de 6 ans,  
par "Silber-Thomas", cheval de soldat.

Sans être d'une classe nettement inférieure, le troupier accuse moins de figure, il est plus vert, plus nature, sa taille est acceptable dès 1,54 m, il dépasse rarement 1,62 m. Venant le plus souvent directement de la prairie, il n'est pas rare d'en rencontrer qui sont encore fort peu habitués à l'homme. Leur mise en état de présentation et la toilette nécessaires à cet acte important de leur existence sont de dates tout à fait récentes, souvent même de la veille, sinon du jour même. Aplombs et allures sont, en comparaison de ceux des chevaux d'officiers, moins confirmés, et cela même si les sujets paraissent avoir acquis leur entier développement. Il ne faut, en effet, pas oublier

que les conditions en Irlande permettent d'élever le cheval à peu de frais, qu'il est possible de le laisser vaguer sur la prairie la plus grande partie de l'année, ce qui n'entraîne aucune dépense quelconque. Ceci explique pourquoi des chevaux de 5 ou même de 6 ans n'ont encore à cet âge été soumis à aucun travail, ni jamais été ferrés. Si cette possibilité de les laisser en liberté offre de réels avantages pour permettre au cheval de se développer de façon naturelle, sans que ses organes prin-



N° 16      N° 572 + 27

„Telramund“, hongre alezan, âgé de 4 ans, par „Silber-Thomas“, cheval porteur de mitrailleur.

cipaux ou sa constitution aient à souffrir d'un travail pré-maturé, cette vie oiseuse offre cependant certains mauvais côtés, du fait que les chevaux laissés ainsi sur la prairie ne reçoivent que des soins hygiéniques insuffisants. Ce manque de soins à même dans certains cas une influence fâcheuse sur leur développement rationnel et sur celui de leurs sabots en particulier.

Pour ce qui a trait à la production chevaline, l'Irlande peut être divisée en 3 districts. Le Ier celui du centre.

,,1. Le district d'élevage du Centre, du Sud et de l'Est ayant la Boyne comme limite au Nord et comprenant toute la province

de Leinster, la partie orientale de celle de Munster et la partie Sud-Est de celle de Connaught.

C'est là le district de grand élevage, celui dans lequel à peu



Irlande.

485 km axe SO-NE.

d'exceptions près sont produits les hunters et les meilleurs chevaux de remonte et de harnais.

2. Le district d'élevage de l'Ouest avec la partie occidentale des comtés de Kerry, Galway, Mayo, Sligo et Donegal, régions montagneuses n'élevant que des poneys. Ceux de Connemara, partie S. O. de la province de Connaught, sont célèbres.

3. Celui du Nord, formé par la plus grande partie de la province d'Ulster où se produisent le cheval de harnais courant, le cheval de trait et le cheval à tout faire. D'une manière générale, on n'y produit pas le beau cheval d'attelage et surtout pas le beau hunter.

Les éleveurs du Nord sont tous plutôt des nourrisseurs que des naisseurs.<sup>1)</sup> „Il est évident que dans les districts du Nord et de l'Ouest on peut aussi trouver des sujets de qualité qui y ont été élevés, mais seulement à titre exceptionnel.

Voyons maintenant les raisons qui ont prévalu pour faire choisir le mode d'achat actuel:

La mission ayant pour but l'achat de chevaux de remonte en Irlande a été étudiée depuis longtemps sur toutes ses faces, afin de savoir quel était le meilleur procédé à suivre tout en étant le plus économique, pour obtenir les chevaux répondant le mieux aux besoins de notre cavalerie.

Celui actuellement en vigueur paraît par conséquent offrir le plus d'avantages, l'exposé qui va suivre a pour but de le démontrer, mais tout d'abord, examinons pourquoi on ne peut en instituer un autre.

Avoir un acheteur à demeure en Irlande, ne semble pas réalisable, tout d'abord à qui confier cette mission délicate? à l'homme de cheval, officier de cavalerie ou au vétérinaire, l'un n'allant guère sans l'autre, ceci entraînerait trop de frais, réalisée par une seule personne possédant les aptitudes requises des deux, ceci semble exclu depuis le décès de feu le Colonel Bachofen, instructeur de cavalerie et vétérinaire, acheteur général jusqu'en 1920. De plus, courir les foires du pays pour acheter ici et là, entraînerait des dépenses excessives, car les remontes achetées devraient être rassemblées en un point quelconque pour y attendre le moment de leur expédition à des époques déterminées. Il faudrait par conséquent pouvoir disposer d'un personnel suffisant, d'une propriété avec prairies puis des installations nécessaires à la période que ces chevaux devraient faire en attendant leur importation en Suisse. Je tiens ici pour mémoire seulement, à relever les circonstances fâcheuses qui pourraient survenir du fait de l'agglomération de ces chevaux, exposés comme nous le savons et ceci comme il en est même pour nos chevaux fédéraux d'artillerie lorsqu'ils sont transportés d'une région du pays dans une autre. Il faudrait

---

<sup>1)</sup> E. Meulemann „Le demi-sang en Irlande“.

donc avoir là tout un service organisé, celui du vétérinaire compris, somme toute, un dépôt de remonte Suisse en pays étranger. Ceci nous fait voir d'emblée que cette solution serait irréalisable. Songer à laisser chez les vendeurs les remontes achetées jusqu'au moment où leur expédition devrait avoir lieu, ne peut non plus être envisagé; les ports d'embarquement étant Greenore pour le Nord, Dublin pour le Centre et Waterford pour le Sud de l'île, le rassemblement devrait pouvoir s'effectuer sur ces places où des installations appropriées devraient être créées.

Le procédé adopté actuellement nous offre par contre des avantages bien supérieurs et surtout bien moins onéreux. Tout d'abord le fait d'avoir plusieurs fournisseurs répartis sur le territoire de l'île nous permet de laisser à chacun la spécialité d'achat dans laquelle il excelle le mieux, puis celle tout particulièrement intéressante de créer entre eux une émulation et une concurrence fort utiles, chacun ayant le désir de pouvoir fournir ce qui lui est commandé. C'est même pour eux une question d'amour-propre à laquelle ils sont fort sensibles. Comme nous avons pu nous en rendre compte maintes fois, si l'un ou l'autre ne parvenait pas à fournir le nombre exact de ce qui était prévu, leur désappointement était manifeste, non point tant à cause du gain non réalisé, mais plutôt à cause de la critique à laquelle ils se trouvaient exposés de la part de leurs confrères mieux favorisés.

Comme nous avons la nécessité de trouver des chevaux s'adaptant à deux usages, le fait d'avoir des fournisseurs disséminés dans l'île permet à l'un de fournir plus gros et plus près du cheval apte au trait ce qui est une condition qui ne peut être négligée, à l'autre, de présenter des types plus racés et plus particulièrement propres au service de selle. Le tout est d'arriver à choisir des types de l'un et de l'autre modèle, accusant une homogénéité suffisante, pour celle nécessaire à nos différentes unités de cavalerie.

Un autre avantage indéniable est celui-ci. Nos fournisseurs en tant que commerçants avisés, se sont peu à peu adaptés à nos exigences de même que les acheteurs qu'ils ont à leur service, puisque lors des présentations ils ont pu se rendre compte, des types de chevaux que nous préférons; aussi s'ingénient-ils à trouver ce modèle. Les relations commerciales que nous entretenons avec eux depuis de longues années leur ont permis aussi, de juger de l'importance qu'il y a lieu de vouer à la correction

des aplombs et des allures, à celle de la qualité des sabots, au type en un mot. Nous ne devons pas oublier qu'en Irlande ces questions sont pour les gens du pays, s'occupant ou faisant du cheval, regardées à un autre point de vue que le nôtre. Dans ce pays où la production chevaline est intensive, le cheval est considéré tout d'abord sous le rapport du service qu'il peut rendre, même accuse-t-il des tares ou des défauts qui pour nous sont d'importance capitale, s'il peut malgré celà être utilisé pour le service auquel son type le range, il trouve amateur à bon prix, on voit parfois des chevaux dont les sabots sont vraiment défectueux qui n'en sont pas moins pour cela de parfaits hunters, pouvant galoper aisément sur le sol particulièrement favorable de l'île ce qui ne serait pas le cas chez nous, où le sol est beaucoup plus dur. Une fois usé, le cheval sera facilement remplacé et de façon moins onéreuse que ce n'est le cas pour les amateurs venant de loin, c'est-à-dire du continent pour en faire l'acquisition.

Le fait suivant illustrera le mieux ce que nous venons de dire. Le cheval „Royal Gris“, acheté par la Régie comme rider, fut acquis par le Capitaine v. der Weid. Après l'avoir utilisé comme cheval d'armes et de concours, voici comment il le qualifiait: „honnête cheval, vigoureux, doué de bons moyens de saut, pouvant porter du poids, néanmoins quelque peu handicapé dans nos concours par son train manquant un peu de vitesse.“ Nos parcours limités, aux obstacles rapprochés, nécessitent souvent des conversions brusques et ceci dans un train rapide dont on ne peut se dispenser de tenir compte, si l'on espère se bien placer. Il ne faisait chez nous l'objet d'aucune qualification extraordinaire. Ramené à Dublin en 1926 avec les chevaux de l'équipe Suisse pour la coupe des Nations, épreuve se disputant sur 6 obstacles sérieux mais bien disposés sur une piste en fer à cheval, Royal Gris s'est révélé là, comme le type par excellence du hunter que recherchent les Irlandais. Son style sur les obstacles fut considéré impeccable, aussi ne furent-ils pas trop déçus de voir la coupe d'Agha Khan remportée par notre équipe nationale. En 1927 ce fut pareil, à chacun de ses parcours, Royal Gris fut l'objet d'ovations enthousiastes, aussi ne faut-il pas trop s'étonner de l'offre d'achat fort avantageuse faite à son propriétaire après ce concours. Royal Gris acquis par une dame a chassé avec elle les deux saisons dernières à son entière satisfaction, la preuve, c'est qu'elle vient d'en refuser £ 1500. Cela n'est-il pas un exemple frappant de la

valeur que peut acquérir un cheval bien qu'il ne soit pas exempt de critiques. Ceci autorise à dire que si nos fournisseurs pouvaient prévoir les moyens dont feront preuve certains de leurs chevaux dans la suite, bon nombre ne seraient jamais importés en Suisse au prix payé pour une remonte.

D'autre part, ceci est aussi une preuve qu'il serait illusoire de vouloir trouver ou découvrir le cheval de concours d'obstacles en ne le jugeant que sur son modèle ou sur la qualité qu'il présente comme remonte. Le cheval de concours ne naît pas tel, comme vous le savez, il se crée seulement ensuite par le travail et le dressage. Si pour y être apte, il doit posséder de l'énergie, du sang, de la ligne, de la masse, il n'en reste pas moins qu'en tout premier lieu, seules ses aptitudes naturelles et les performances acquises, le désigneront au choix du cavalier ou du sportsmen. Ceci explique les nombreux espoirs déçus avec les chevaux classés sans discernement, dans cette catégorie.

Malgré tout l'intérêt que nos fournisseurs peuvent avoir de n'acheter que des chevaux dont ils pourront trouver un écoulement facile soit comme hunters, riders ou remontes, les laissés pour compte sont nombreux; pour nos troupiers on peut les évaluer au 50% des chevaux présentés, non point que tous accusent des tares qui les font exclure, mais leur condition, leur état trop peu développé, empêche souvent la commission de les acheter. Comme il est absolument nécessaire d'avoir mains libres et de pouvoir refuser tout ce qui ne convient pas pour nous, rien ne s'oppose pour le marchand à représenter plus tard s'il le juge compatible à ses intérêts, un cheval refusé pour manque de condition ou d'état; les installations qu'il possède, écuries, paddocks, prairies, lui permettent cette attente sans qu'elle soit trop onéreuse. De plus les relations que nous avons avec nos fournisseurs étant suivies, elles offrent pour eux une base sûre leur permettant de procéder en temps utile et de façon avantageuse à leurs achats. Tous sont du reste de grands marchands, offrant le gros avantage d'être pour nous les intermédiaires directs avec le producteur ce qui nous donne l'assurance que la généralité des chevaux présentés, sont des chevaux frais. Il est évident que lorsqu'il s'agit de chevaux de 5 ou 6 ans, nombreux sont ceux qui ont déjà un certain travail à leur actif, s'étant accompli à la ferme où le surmenage est rare, ils n'en ont le plus souvent pas souffert.

*(A suivre)*